



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**vendredi 27 septembre 2019
à 19 heures 30, salle de réunion du conseil**

Présents: André ALARD, Michel LEMASSON, Odile COURONNE, Guy SAULIERE, Jean-Claude DELHORBE, Jean-Charles DAGES, Nadia GARRIGUE, Philippe ENTE, Virginie JARDEL, Jeannine CHARRIER, Michel GARNERO

Absents: Jean-Luc LIEUBRAY

Excusées: Sandrine NOIRET, Marie-Laure FERBER

Procuration(s): néant

Secrétaire de séance: Virginie JARDEL

1-Approbation du compte rendu de la réunion du 11 septembre 2019

Approuvé à l'unanimité.

2-Multiple rural: point sur l'avancement du projet

Le permis de construire doit être déposé après l'accord de l'Architecte des bâtiments de France. Des forages et analyses doivent être effectués par des bureaux spécialisés.

3-Point adressage

Suite à la réunion publique, un registre est mis à la disposition des usagers pour y annoter des observations. Des prestataires ont été consultés pour la fourniture du mobilier: 626 plaques de numéros, 204 plaques de rue et 156 poteaux. Rappel budget prévisionnel: 20 000 euros (TTC).

4-Gestion salle des fêtes

Un agent est nommé pour la gestion de la salle des fêtes (prêts, locations) en binôme avec un adjoint.

5-Vente matériel engin travaux publics

Le conseil décide de vendre la niveleuse au prix de trois mille euros.

6-Décision modificative n°2 / budget principal

Pour le remplacement de la chaudière de l'école, il est nécessaire de faire un virement de crédits:

Débiter compte 2313 opération 9001 (lavoir): 11 300 euros:

Créditer compte 21814 opération 5001 (école): 11 300 euros

7-Maison de services au public: évolution vers la labellisation Maison France service

Les MSAP vont évoluer en Maison France Services. Un bouquet de services est prévu dans une charte nationale avec présence impérative de tous les opérateurs partenaires.

Pour se labelliser, c'est à dire répondre aux conditions de la charte nationale, jusqu'au 31 décembre 2021. Le Maire attend des éléments complémentaires des services de l'Etat.

8-Questions diverses

-approbation modification des statuts du SDE 24 pour intégrer les communes nouvelles dans la composition du syndicat.

-Pour des raisons de sécurité, le portail à la brigade de gendarmerie a été changé à la demande de la cheffe d'escadron de la compagnie de gendarmerie de Sarlat. Les crédits étaient prévus au budget.

-Travaux d'optimisation des bases fiscales à l'initiative de la Communauté de communes en partenariat avec la Direction départementale des finances publiques.

-Trésorerie: emménagement au centre des impôts, avenue de Selves avec de nouveaux horaires d'ouverture au public.

-Point numérique à la sous-préfecture de SARLAT: dans l'attente de la reconduction de la mission volontaire service civique, le point numérique est fermé pour une durée indéterminée.
Les usagers ayant besoin d'un soutien pour leurs démarches administratives dématérialisées sont réorientés vers notamment la Maison de services au public de Carlux.

-Courriers divers:

Projet 1000 cafés: courrier du sous-préfet

Réunion 1ère édition fêtes des châteaux organisé par le Comité départemental du tourisme le 4 octobre 2019 à Chancelade.

Association Althéa: élection d'un nouveau président

La séance est levée à 20h55.